

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

Bégin, le 11 mars 2021

PROCES-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Bégin tenue le 11 mars 2021 à 11h 00, sous la présidence de M. Gérald Savard, maire.

Sont aussi présents les membres du conseil suivants :

M. Mario Samson,	conseiller au siège no 2 ;
M. Stécy Potvin,	conseiller au siège no 3 ;
M. Ghislain Bouchard	conseiller au siège no 4 ;
M. Alexandre Germain	conseiller au siège no 5 ;

Assiste également à cette séance :

Mme Mireille Bergeron	secrétaire-trésorière et directrice générale.
-----------------------	---

Les membres du conseil suivant sont absents :

M. Romain Tremblay,	conseiller au siège no 1 ;
Mme Caroline Audet	conseillère au siège no 6 ;

ORDRE DU JOUR

- 1.00 Mot de bienvenue ;
- 2.00 Signification de l'avis de convocation ;
- 3.00 Adoption de la tenue de la séance par voie Messenger;
- 4.00 Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
- 5.00 Adjudication du billet – refinancement emprunt eaux usées;
- 6.00 Période de questions;
- 7.00 Levée de la séance extraordinaire.

1.00 MOT DE BIENVENUE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, observe un court moment de silence, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

2.00 SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tel que le stipule l'article 153 du Code municipal, Madame la secrétaire-trésorière et directrice générale constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été signifié à tous les membres du conseil municipal.

3.00 ADOPTION DE LE TENUE DE LA SÉANCE PAR VOIE DE MESSENGER

RÉSOLUTION NUMÉRO 21-03-067
TENUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL VIA MESSENGER

Le conseil de la municipalité de Bégin siège en séance extraordinaire ce 11 mars 2021 par voie de Messenger.

Sont présente à cette visioconférence par voie Messenger : le maire M. Gérald Savard, les conseillers: M. Mario Samson, M. Stécy Potvin, M. Ghislain Bouchard et M. Alexandre Germain.

Assiste également à la séance par voie de Messenger : Mme Mireille Bergeron, directrice générale et secrétaire-trésorière.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours ;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 19 mars 2021 ;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-029 daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par Messenger ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Alexandre Germain, appuyé M. Stécy Potvin et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par Messenger.

Adoptée

4.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NUMÉRO 21-03-068
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. Mario Samson ;
APPUYÉE PAR M. Ghislain Bouchard ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu par la secrétaire-trésorière et directrice générale.

Adoptée

5.00 ADJUDICATION DU BILLET – REFINANCEMENT EMPRUNT EAUX USÉES

RÉSOLUTION NUMÉRO 21-03-069 ADJUDICATION DU BILLET- REFINANCEMENT EMPRUNT EAUX USÉES

ATTENDU QUE la Municipalité de Bégin a procédé à une demande de taux sur invitation pour le refinancement du règlement numéro 09-252 ;

POUR CES MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Ghislain Bouchard ;

APPUYÉ PAR M. Mario Samson ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

Que la municipalité de Bégin accepte l'offre qui lui est faite de la Banque Royale du Canada pour son emprunt du 15 mars 2021 au montant de 81 700 \$ par billet en vertu du règlement d'emprunt numéro 09-252. Ce billet est émis au prix de 100.00 CAN pour chaque 100.00\$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

7 200.00 \$	3.75 %	15 mars 2022
7 400.00 \$	3.75 %	15 mars 2023
7 700.00 \$	3.75 %	15 mars 2024
7 800.00 \$	3.75 %	15 mars 2025
51 600.00 \$	3.75 %	15 mars 2026

Que les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré autorisé à celui-ci.

Que le Maire, Gérald Savard et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Mireille Bergeron soient autorisés à signer tout document relatif à l'emprunt.

Adoptée

6.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

7.00 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

RÉSOLUTION NUMÉRO 21-03-070 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

N'ayant plus d'items à l'ordre du jour,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Stécy Potvin ;

APPUYÉ par M. Alexandre Germain ;

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

De lever la présente séance extraordinaire à 11 h 04.

Adoptée

Je, Gérald Savard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



**M. GÉRALD SAVARD,
MAIRE.**



**MME MIREILLE BERGERON,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ET
DIRECTRICE GÉNÉRALE.**